

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 29 septembre 2014**

**Objet : Révision du plan de financement pour le raccordement très haut débit des sites situés sur Auphelle (salle de presse) et sur l'île de Vassivière (87) – Axe 2**

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuf septembre à quatorze heures quinze, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le dix-neuf septembre, se réunit en session ordinaire, salle n°1, au Conseil Général de la Creuse à Guéret, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

En exercice : 15

Présents : 8

Votants : 8 Pour

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE	Conseiller Régional du Limousin
Mr Vincent TURPINAT	Conseiller Régional du Limousin
Mr Christian TRENTAUD (suppléant de Mr Lefort)	Conseiller Général Haute-Vienne
Mr Jacques DESCARGUES	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Didier BARDET	Conseil Général de la Creuse
Mr Jean-Pierre BERNARDIE	Conseiller Agglo Bassin de Brive
Mr Christian HANUS	Conseiller municipal à la Ville de Limoges
Mr Eric CORREIA	Président de l'Agglo du Grand Guéret

Sont excusés :

Mme Guilaïne JEANNOT PAGES (et son suppléant)	Vice-Présidente du Conseil Régional du Limousin
Mr Bernard BROUILLE (et son suppléant)	Vice Président du Conseil Général Haute Vienne
Mr Michel DA CUNHA (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Christian PRADAYROL (et son suppléant)	Conseiller Communautaire Agglo Bassin de Brive
Mme Nicole GLANDUS (et son suppléant)	Adjointe au Maire à la Ville de Limoges
Mr Michel JAULIN	Vice Président de l'Agglo de Tulle

**Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :**

En référence aux délibérations N°378 du 20 mars 2014 et 393 du 12 juin 2014, deux plans de financement ont déjà été votés pour les sites cités en objet.

La dernière délibération avait acté les plans de financements suivants :

**Salle de presse (Auphelle) :**

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
UNION EUROPEENNE	41 435.00 €	40 %
REGION LIMOUSIN (enveloppe axe 2 SDAN)	41 435.00 €	40 %
REGION LIMOUSIN, hors axe 2 du SDAN	20 717.00 €	20 %
<b>TOTAL de l'opération</b>	<b>103 587.00 €</b>	<b>100%</b>

**Site de l'île de Vassivière :**

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
UNION EUROPEENNE	24 886.00 €	40 %
REGION LIMOUSIN (enveloppe axe 2 SDAN)	24 886.00 €	40 %
REGION LIMOUSIN, hors axe 2 du SDAN	12 442.00 €	20 %
<b>TOTAL de l'opération</b>	<b>62 214.00 €</b>	<b>100%</b>

Or, au vu de la délibération prise par la Région Limousin le 4 juillet dernier, une erreur a été commise et il convient de réviser à nouveau le plan de financement relatif au site d'Auphelle comme suit :

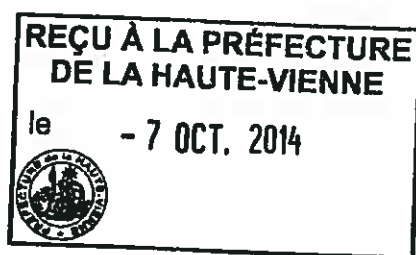
NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
UNION EUROPEENNE	41 435.00 €	40 %
REGION LIMOUSIN (enveloppe axe 2 SDAN)	41 435.00 €	40 %
Syndicat Mixte Lac de Vassivière	20 717.00 €	20 %
<b>TOTAL de l'opération</b>	<b>103 587.00 €</b>	<b>100%</b>

En référence à la délibération N°326 du 2 avril 2013, une contribution financière aux frais de fonctionnement sera versée alors au Syndicat Mixte DORSAL par le Syndicat Mixte «Lac de Vassivière ».

Cette contribution financière sera calculée à hauteur de 3% du montant réel des travaux réalisés sur le site d'Auphelle dans le cadre du SDAN pilote avec des seuils minimum de 1 000 euros et maximum de 10 000 euros. Le montant exact de cette contribution sera arrêté une fois les travaux réalisés. Elle sera versée à l'issue des travaux.

**Après avoir délibéré, les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :**

- **d'approuver la révision du plan de financement relatif aux travaux réalisés sur le site d'Auphelle (le plan de financement relatif au site de l'île de Vassivière est maintenu tel que voté le 12 juin 2014),**
- **de donner autorisation au Président pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,**
- **de donner autorisation au Président pour signer tout acte se rapportant à ces travaux.**



Fait à Limoges, le 29 septembre 2014

Le Président de DORSAL,  
Alain LAGARDE

